AFFAIRE N°18
05.05.2026 modification ecriture rues

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260505-202605130817-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire
Le 5 Mai 2026 à 20h

Présents : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme CHAPLAIN, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, Mme PITEL, M. DURAND, M. HAMON, M. HODGKISS, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
Absents représentés : Mme LAURIOT DIT PREVOST, représentée par Mme THOREUX
Absent : M. AMICE
Secrétaire de Séance : M. LAMBLIN

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 21
Votants : 22 (dont 1 pouvoir)

Convocation adressée le 29 avril 2026

*

AFFAIRE N°18 – MODIFICATION DE L'ECRITURE DU NOM DES RUES

Rapporteur : Mme MICHEL - Maire

Afin de faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux et la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Conformément à l'article L.2121-30 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Dans le cadre du lancement de la certification de l'adressage de la commune par les services de la Poste, pris en application de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (Loi 3DS), il convient de saisir les adresses via la Base Adresse Locale.

Durant l'élaboration de ce travail, de nombreuses incohérences ont été relevées sur les adresses créées par la délibération du 6 février 1988 et l'état des lieux aujourd'hui existant avec la lecture des panneaux de rue.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'écriture définitive des noms de rue au regard de la délibération précitée, des panneaux de rue et des propositions faites par l'Association Patrimoine de Saint-Cast-Le Guildo :

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260505-202605130817-DE

Délibération du 06/02/1988	Panneau	Propositions de l'Association Patrimoine de Saint-Cast-Le-Guildo
Rue de Laris	Chemin de Laris	Chemin de Laris
Rue des Marécasses	Rue des Marégasses	Rue des Marégasses
Chemin Blanc	Rue du Chemin Blanc	Chemin Blanc
Allée des Cytisses	Allée des Cytises	Allée des Cytises
Rue des Dunes	Allée des Dunes	Allée des Dunes
Rue des Eblac	Rue des Eblacs	Rue des Eblacs
Rue de l'Evelyne	Allée de l'Evelyne	Allée de l'Evelyne
Rue de Lesrot	Allée de l'Esrot	Allée de Lesrot
Rue de la Rochevin	Rue de la Roche Venu Rue de la Rocheven	Rue de la Rochevin
Allée de Grande Fontaine	Allée de la Grande Fontaine	Allée de Grande Fontaine
Rue des 5 Chemins	Rue du Combat des Cinq Chemins	Rue du Combat des Cinq Chemins
Rue du Prémenguy	Le Pré Mainguy	Le Pré Menguy
Le Pont Quinteux	Rue du Pont Quinteux	Rue du Pont Quinteux
Rue Haute	Haute rue	Haute rue
Rue du Port Jaquet	Rue du Port Jacquet	Rue du Port Jacquet
Rue Paul Sébillot	Rue Pierre Sébillot	Rue Pierre Sébillot
Rue de la Porte au Marchand	Rue de la Porte aux Marchands	Rue de la Porte ès Marchands

Vu le du CGCT notamment l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu l'avis de l'Association du Patrimoine sur les propositions d'écriture,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **ACTE les écritures proposées par l'Association du Patrimoine :**
  - **Chemin de Laris**
  - **Rue des Marégasses**
  - **Chemin Blanc (sans rue de)**
  - **Allée des Cytises**
  - **Allée des Dunes**
  - **Rue des Eblacs**
  - **Allée de l'Evelyne**
  - **Allée de Lesrot**
  - **Rue de la Rochevin**
  - **Allée de Grande Fontaine**
  - **Rue du Combat des Cinq Chemins**
  - **Le Pré Menguy**
  - **Rue du Pont Quinteux**
  - **Haute rue**
  - **Rue du Port Jacquet**
  - **Rue Pierre Sébillot**
  - **Rue de la Porte ès Marchands**

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260505-202605130817-DE

- CHARGE Madame le Maire de procéder à la modification de la numérotation des immeubles concernées et au remplacement des panneaux de rue correspondants (5 dénominations)

VOTE : UNANIMITE

Secrétaire de séance
M. Eric LAMBLIN

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO
22380